



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ac-nantes.fr



Lutte contre le harcèlement à l'école

La prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves est l'une des priorités du ministère.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. Insidieusement, ces agressions répétées impactent sensiblement l'enfance et l'adolescence de près de 700 000 élèves environ, toutes catégories sociales confondues (source enquête victimation 2015 – DEPP).

En vidéo : le Président de la République adresse un message aux élèves

Quelques chiffres clés 2019

- **335 référents harcèlement** mobilisés dans les académies
- **77 742 sollicitations** du 3020
- **2 176 signalements** aux référents académiques
- **649 236 visiteurs** sur le site [Non au harcèlement](#)
- **Près de 10 000 ambassadeurs collégiens et lycéens**

À votre écoute

- Elèves, parents, professionnels : appelez le **30 20** (service et appel gratuits)
- En cas de cyberharcèlement : contactez Net Écoute au **3018**

M.A.J. le 22/09/2021

Dans cette rubrique

- [Archives](#)

Pour plus d'information

- [education.gouv.fr](#)
- [site académique](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37